

Ville de Marly

# Pleine Page

Septembre - Octobre 2013 N°29 bimestriel d'information municipale

[www.marly.fr](http://www.marly.fr)

Retour sur les festivités...

Les chantiers de l'été...

La Solidarité, aussi en période estivale !



## OPÉRATION "NOS QUARTIERS D'ÉTÉ" À LA BRIQUETTE



fresque, dessinée par une jeune Marlysienne des Ateliers de Création du Moulin, Mosaïque qui trouvera sa place dans le quartier pour commémorer cet anniversaire particulier !

Le quartier de la Briquette de Marly a organisé ses traditions « Quartiers d'Été ». Chacun a donc pu fabriquer des balles de jonglage, prendre part à une fresque collective ou encore participer à la fabrication d'éoliennes. De nombreux artistes ont répondu présents afin de divertir les habitants, avec des numéros de cirque, jonglage, voltige à vélo, ou encore des pitreries comme cet artiste qui met en oeuvre une mécanique complexe utilisant une canne à pêche pour... manger un chamallow !

Ces Quartiers d'été furent l'occasion de célébrer le Centenaire de l'ancien terrain d'aviation de la Briquette. À cette occasion, M. André DARCHEVILLE, consultant en aéronautique, a donné une conférence sur l'histoire de ce fameux terrain d'aviation qui existait dans le quartier de La Briquette. Le soleil était de la partie, et M. le Maire, les adjoints et conseillers municipaux, étaient venus saluer les habitants, avant d'inaugurer, en présence des artistes, une

## DES PETITS AVENTURIERS, EN VACANCES À MARLY !

Cette année encore, les centres de loisirs ont fait le plein, 8 bases, 11 directeurs et 55 animateurs étaient prêts dès le 6 juillet 2013 pour accueillir vos enfants dans les différents accueils de loisirs de la ville pour ces 2 mois d'été sous le thème « Petits Aventuriers... Grand Reporters ».

Et l'on peut dire sans hésiter qu'ils ont vécu des moments inoubliables !

Retrouvez leurs exploits en images et vidéos sur notre site internet : [www.marly.fr](http://www.marly.fr)

JT ALSH Louise Michel - émission 3



## Un été très riche pour nos ados !!!

Durant le mois de juillet, plus de 60 jeunes ont fréquenté les LALP (Lieu d'Accueil de Loisirs de Proximité), encadrés par une équipe dynamique et motivée. Nos ados s'en sont donnés à cœur joie grâce au programme d'animations mis en place par le

Service Jeunesse de la Ville.

Du sport, évidemment comme le tir à l'arc, le beach hockey, le base ball, du roller, du VTT, du tennis, du quad, du bowling, de l'accrobranche... Des activités nautiques, comme le canoë, le catamaran, la piscine, qui furent particulièrement appréciées avec les fortes chaleurs que l'on a connu cet été... Des visites Culturelles également, avec la visite du Musée Grévin, le Trocadéro, séances de cinéma, stage de danse hip



hop... Et cerise sur le gâteau, les jeunes sont allés au Stade de France assister, en VIP s'il vous plaît, au Meeting d'Areva. Un programme complet pour satisfaire le plus grand nombre !

Pour rappel, les LALP des Floralies et de la Briquette sont deux structures municipales qui accueillent les jeunes de 11-17 ans, en partenariat avec les centres sociaux, les animateurs sont chargés de mettre en place des actions auprès des jeunes. Les objectifs du LALP sont clairs : favoriser l'autonomie des jeunes, faire émerger les idées et les projets. Alors n'hésitez pas, venez vous y inscrire !

Si un voisin ou l'un de vos proches demeurant sur la commune ne recevait pas ce magazine, merci de contacter le Service Communication en Mairie de Marly : 03 27 23 99 00

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur notre site internet [www.marly.fr](http://www.marly.fr)  
Marly - N°29 - Septembre - Octobre 2013

Édition bimestrielle - bulletin d'information municipale de la Ville de Marly  
Hôtel de ville - place G. Péri - 59770 Marly - Tél : 03 27 23 99 00 - Fax : 03 27 23 99 15  
Site : [www.marly.fr](http://www.marly.fr) - E mail : [communication@marly.fr](mailto:communication@marly.fr)

Directeur de publication : Fabien Thiémié - Directeur de rédaction : Luc Claisse - Conception graphique : Service Communication  
Crédits photos : Service Communication et Thomas Leroy, Maurine Thiebaut.  
Impression : Imprimerie Gantier - Marly - Tirage 7000 exemplaires.

## La traditionnelle braderie-brocante

**Un temps fort toujours très animé...** Cette année, on ne pouvait pas rater les animations proposées lors de la brocante : deux géants "la Marquise et le Marquis" de l'association *Bien Vivre à la Joyeuse*, se trémoussaient sur les rythmes endiablés de la batucada Brasil Afro funk, et comme chaque année, un espace de convivialité était proposé autour des jeux traditionnels avec l'association *Wellouëj*. Une très belle édition sous le soleil qui a accueilli de nombreux chineurs et promeneurs.



## MANAU A MIS LE FEU ! 13000 personnes un record à Marly !

Pour les Festivités du 13 juillet 2013, la Ville de Marly, a proposé un ambitieux programme musical. Dès 22 h 15, la place Gabriel Péri et les rues aux alentours, étaient noires de monde pour venir écouter le Groupe Manau, une première dans la région ! Manau, avec un style bien à lui, a commencé fort ! Dès le début du spectacle, le public est embarqué vers des univers mystiques : des flammes sur le devant de la scène, une musique celtique/médiévale, des lumières, les musiciens du groupe, un par un, grimés et vêtus de bureaux noirs, montent sur scène puis Martial, le chanteur fait son apparition et c'est parti pour 1h30 de concert non stop ! Le groupe a interprété des titres de son dernier album tels que « le curé et les loups », « la sorcière », mais aussi des titres cultes comme « le loup , le renard et la belette » et « la tribu de Dana » devenue pour la circonstance « la tribu de Marly ». Après ce moment magique et inoubliable, le grand feu d'artifice a clos cette soirée en beauté. Un spectacle haut en couleurs !



## MARLY POURSUIT SA TRANSFORMATION...

### LES CHANTIERS EN COURS !

L'été est la période la plus propice pour réaliser des travaux. À Marly, la Municipalité ne fait pas exception à la règle. Ainsi, Monsieur le Maire, les adjoints et techniciens de la ville, ont procédé à une large visite des chantiers de la Commune.

Premier arrêt rue Roger Salengro, sur laquelle est effectué le marquage au sol. 47 kilomètres de signalisation routière horizontale ont été effectués sur les rues du territoire communal. Au carrefour de la route de Préseau et de l'avenue Albert Schweitzer, des travaux sont actuellement en cours dans le cadre du PPP, au total ce sont 180 panneaux qui auront été posés pour une meilleure signalétique dans la Commune.

La réfection de chaussées et trottoirs et la pose d'autobloquants sont également programmées cette année, le tout pour la somme de 550 000 euros. Sont concernées, la rue des Dahlias, la rue des Camélias, l'impasse Degeyter, la rue Paul Langevin, la cité des peintres, l'avenue Henri Barbusse. Après la place Rabelais réalisée en juillet, les travaux de l'avenue de la Paix ont repris fin Août (coût de 325 000 euros).

En ce qui concerne l'entretien des bâtiments, le mur en façade du Cimetière a été refait (partie droite), les locaux du CCAS (rez-de chaussée) ont été modernisés, la toiture terrasse du centre St François a été refaite, la Salle de Sports Louis Aragon a fait peau neuve (coût de l'opération : 520 000 euros dont plus de 300 000 euros de subventions du Conseil Général, de Valenciennes Métropole et de l'État). La Salle Raymond Dumont a également fait l'objet de quelques transformations qui permettront d'améliorer considérablement les conditions d'accueil des scolaires et des clubs sportifs : travaux de peinture extérieure, réfection de la toiture terrasse des vestiaires, remplacement de l'éclairage et avant la fin de l'année, il est également prévu de changer les menuiseries extérieures de la salle en octobre. Citons également le mur anti-bruit, rue Camélinat qui est terminé.

Le Bâtiment « Camurat », récemment acquis par la Ville, après différents aménagements, accueillera principalement le Centre Social de la Briquette et le Club du 3<sup>ème</sup> Age.

La Ville a également profité des vacances pour rafraîchir certains établissements scolaires. Des travaux de peinture de classe ont été réalisés, à l'École Jules-Henri Lengrand et à l'École Marie Curie. À l'École Nelson Mandela, ce sont les sanitaires qui ont été refaits. Pour nos groupes scolaires ces dépenses sont de 45 000 euros.

Signalons enfin le chantier de construction de 14 logements individuels locatifs (dont 10 de plain-pied) chemin d'Aulnoy et 3 logements individuels rue des Glycines par GHI, et La livraison des 13 premiers logements de la zone 1 de Partenord Habitat rue de Champagne dans le cadre de l'ANRU.



## LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Sans doute l'avez-vous remarqué sur certaines zones de la ville, la flore et la taille de tonte des espaces verts varient en fonction des secteurs. Désormais, on trouve des panneaux d'information sur les sites concernés (Parc Oscar Carpentier et avenue Barbusse) traitant chacun d'un thème spécifique sur la gestion différenciée notamment la prairie fleurie et la fauche tardive.

Les prairies fleuries permettent de maintenir un niveau d'esthétisme en relation avec l'extension des zones urbanisées et elles ouvrent également la voie à de nouvelles conceptions de paysage et d'entretien.

Les pollinisateurs sauvages (abeilles, papillons) sont en déclin et leur préservation est un enjeu majeur pour la nature et pour l'homme.

Le Service Menuiserie de la Ville, à l'occasion du Festival de l'Environnement en mars 2013, a d'ailleurs construit un abri visible au Parc Oscar Carpentier inspiré de l'abri du Jardin des Plantes de Paris.

Les espaces verts sont loin d'être négligés, ce sont des espaces aménagés permettant d'introduire davantage encore la nature en ville. La gestion différenciée répond aux impératifs du développement durable : il ne s'agit donc pas de faire moins, mais de faire mieux pour la préservation de notre environnement.

### La Gestion différenciée... Questions / réponses :



#### **Pourquoi certains espaces ne sont-ils pas tonus tous les quinze jours ?**

Ce n'est pas un défaut d'entretien mais un choix pour le développement de la biodiversité (faune, flore). Ces espaces champêtres peuvent ainsi jouer leur rôle de pelouses à papillons et à insectes mellifères.

#### **Pourquoi les arbres et arbustes devant chez moi ne sont-ils pas taillés ?**

Contrairement à certaines idées reçues, la taille régulière des arbres et arbustes n'est pas nécessaire. Laissés en formes libres, ils redonnent aux jardins un air naturel.

#### **Pourquoi les pieds de certains arbres sont-ils plantés ou engazonnés ?**

La végétalisation des pieds d'arbres, favorisée par l'abandon des herbicides, témoigne du retour de la Nature en ville.

*La Gestion différenciée, c'est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces, la même intensité ni la même nature de soins.*



**UNE PRAIRIE FLEURIE AU COEUR DE VOTRE VILLE**

Pas de pesticides // Favorable à la biodiversité // Peu d'entretien // Peu d'arrosage

NOVA-FLORE

CETTE PRAIRIE A ÉTÉ MISE EN PLACE PAR LES SERVICES MUNICIPAUX, MERCI DE RESPECTER CET ESPACE

Cet abri à insectes a été installé avec les enfants de MARLY... Merci!

**LA FAUCHE TARDIVE**

NOVA-FLORE

## VOYAGES FAMILIAUX

### Visites culturelles pour les voyages familiaux organisés par la Mairie.

Chaque année, la ville de Marly organise deux voyages familiaux durant l'été. Cette année, la sortie de juillet était organisée à Canterbury (Grande-Bretagne), ville mythique pour sa célèbre cathédrale.

Les marlysiens participants, ont pu profiter du beau soleil anglais et se promener le long de la trame verte, observer les bâtisses d'antan restaurées, les remparts, s'arrêter dans les célèbres Pubs, faire une balade en barque, ou encore faire du shopping. Un large choix leur était proposé puisqu'il y en avait pour tous les goûts. La deuxième sortie fût celle du Parc Animalier de Pairi Daiza (Belgique), en août. La rencontre entre l'homme, la végétation, et nos amis à plumes, à poils et à écailles, était un vrai dépaysement.

Les parents, autant que les enfants, étaient ravis de découvrir les thèmes proposés tels que l'Afrique avec ses lions, girafes, hyènes... l'Asie et ses pandas roux, et encore bien d'autres.

Le fait aussi d'approcher de si près et caresser les animaux comme les éléphants, les oiseaux, les girafes ou encore les singes saïmiri, très curieux et malins, ont fait de cette journée un voyage magique pour les petits comme pour les grands.



### Réaménagement des locaux d'accueil du CCAS : Offrir un service public de qualité

Durant tout le mois de juillet, le rez-de-chaussée du Centre Communal d'Action Sociale a fait l'objet d'importants travaux visant à améliorer l'accueil du public. En effet, depuis de nombreuses années, ces locaux étaient inappropriés à l'activité croissante du CCAS et manquaient cruellement de confidentialité.

Ainsi, du sol au plafond, tout a été remis à neuf : carrelage, murs, châssis, plafonds, assainissement, portes, installation de toilettes dont un WC accessible aux personnes handicapées...

Des travaux nécessaires pour répondre au mieux à l'accueil des familles Marlysiennes.

### COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS

Les plus de 61 ans sont invités à retourner le bon ci-dessous au Pôle seniors **avant le 30 septembre 2013**. Le colis traditionnel contient des mets de toutes sortes comme des pâtés, alors que le colis de friandises met en avant des saveurs sucrées. La possibilité d'être livré à domicile n'est offerte qu'aux plus de 80 ans.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom/Prénom du conjoint : \_\_\_\_\_

Je choisis :

- le colis traditionnel  
 le colis de friandises

Je retirerai mon colis :

- à La Briquette  
 aux Floralies  
 au Centre  
 je profite du service à domicile

(Coupon à retourner au Pôle Séniors CCAS.)

### La réforme des rythmes scolaires : Une large concertation s'engagera dès la rentrée 2013.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2013, la ville a décidé de repousser à septembre 2014, l'application de la mise en place des rythmes scolaires.

En effet, les difficultés liées à l'élaboration d'un Projet Educatif Territorial pour garantir une continuité éducative entre les projets d'école et activités périscolaires et les incertitudes sur les financements futurs (au-delà de la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement), a amené la municipalité à différer l'application de la réforme des rythmes scolaires d'une année.

Aussi, dès septembre, à la demande de Monsieur le Maire, avec l'adjoint à l'Enseignement, un large travail de concertation sera engagé avec les acteurs œuvrant autour de l'enfant : enseignants, parents d'élèves, associations accueillant le jeune public, services municipaux en charge du périscolaire.

Ainsi, les élus, uniquement guidés par l'intérêt des enfants et des familles, pourront décider de son mode de fonctionnement pour la rentrée 2014 en connaissance d'un diagnostic précis et un plan d'actions cohérent et budgétisé pour que nos enfants puissent bénéficier d'un rythme propice à un meilleur apprentissage.



## Bienvenue...

LOCOGE Mayron 10 mai  
 AMAR YOUCEF Abderrahman 13 mai  
 GALLAND Alicia 17 mai  
 CHEKROUN Sofia 21 mai  
 GAUDEFRY Pauline 22 mai  
 SAINLEGER Lison 28 mai  
 DERUENNES Alix 04 juin  
 HURBAIN Timéo 04 juin  
 SAIDI Nour 05 juin  
 LONGUÉPÉE Estheban 09 juin  
 GILLOT Louanne 09 juin  
 DEBIH Lina 15 juin  
 CHESSA Inés 20 juin  
 DUBOIS Constant 27 juin  
 HALLAM Meriem 27 juin  
 DANES Julie 02 juillet  
 RAPPENEAU Emmy 02 juillet  
 DELILLE Théo 05 juillet  
 PAGE Thyler 05 juillet  
 CHARIB Ayoub 06 juillet  
 AIT SAÏD Waïl 07 juillet  
 LARNOULD Juliette 15 juillet  
 BOURLET Jade 17 juillet

HALKIN Oriane 17 juillet  
 LEMOINE Mila 17 juillet  
 GUERLIN Erine 18 juillet  
 VANDENBOSSCHE BERRIER Noé 19 juillet  
 OUEHABI Hosni 20 juillet  
 FIGARO Simon 24 juillet  
 SYED Talal 24 juillet  
 MORELLE BUSIN Mathéo 28 juillet

## Félicitations...

WATREMEZ André et MAGRY Marie 08 juin  
 ENGELS Alex et BONIFACE Jennifer 15 juin  
 BONNAIRE Nicolas et MANET Coralie 29 juin  
 KOWALCZYK Kévin et DELATTRE Delphine 13 juillet  
 PICAZO MONTERO Tomas et GENARD Amandine 20 juillet  
 POLVENT Pierre André et LÉMONT Nadine 20 juillet  
 BLANCHARD David et PROIX Céline 10 aout

## Au revoir...

BIREMBAUX Lucienne, veuve de Jacques DELTOMBE 91 ans  
 LECERF Eric, célibataire 44 ans  
 VAN PARYS Jules veuf de Henriette CLOUTIER 85 ans  
 GATELIER Marc, divorcé de Isabelle BALA 56 ans  
 HALKIN Pascal époux de Brigitte BOSQUELLE 51 ans

CARÉ Henri, célibataire 69 ans  
 BAEL Jean-Marie divorcé de MAZEAS Yveline 65 ans  
 BRIOUX Henri époux de POLOWCZAK Aleksandra 84 ans  
 LELONG Paul veuf de JUDE Marie 76 ans  
 MOREL Paule Mireille épouse de WATRÉ Robert 70 ans  
 PALKA Patricia veuve de Adrien BIENASSIS 56 ans  
 DUPUIS Serge veuf de Paulette BUSIN 90 ans  
 DANHIEZ Alexandre époux de Jacqueline POTIER 76 ans  
 RIGAUT Denise veuve de CRESSEVER Edouard 99 ans  
 PAUL Anne-Marie veuve de Guy CUVELLIER 84 ans  
 FONTAINE Anna veuve de WUILLOT Bruno 92 ans  
 PLOMION Lucien veuf de Blanche TAQUET 88 ans  
 BATARDY Jules veuf de DUFLOT Marie-Thérèse 76 ans  
 GARDE Gérard veuf de Marcelle DEVOS 65 ans  
 AVISSE Jean époux de Mauricette BERTRAND 78 ans  
 BOURGEOIS Alain époux de Jacqueline WATIAU 81 ans  
 RÉGHEM Yves divorcé de BOUILLET Monique 54 ans  
 PRONIER Michaël veuf de CHOPIN Nathalie 42 ans  
 LENNE Jacqueline Pacsé avec COLMAN Didier 59 ans  
 PANIEZ Angèle veuve de Roger HURET 92 ans  
 SOUFFLET Michel époux de LELEU Viviane 70 ans  
 STELMASZYK Christophe divorcé de FRYDRYSZAK Catherine 41 ans  
 LOISON Yvonne veuve de STOFFEL Arthur 97 ans

## RAPPEL ÉLECTIONS :

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens doivent impérativement être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. Pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune, présentez-vous en mairie, munis de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, de téléphone...).

## Expression des Groupes

### Groupe de la Majorité Municipale

Un été chaleureux et plein de vitalité !

Cet été restera dans les mémoires. Après un printemps timide et pluvieux, c'est un soleil radieux qui a accompagné les nombreuses activités proposées aux familles de Marly.

Les plus jeunes ont vécu avec les ALSH un été riche et intense en jouant les « Petits aventuriers et Grands reporters ». Certains participant même à la réalisation d'émissions télé relatant leurs exploits, encadrés par un réalisateur et diffusés sur le site de la ville.

Les ados ne sont pas en reste et ont pu participer aux nombreuses activités dans les LALP et vivre des émotions fortes en plein air aux Grangettes.

Le Quartier de la Briquette, avec Nos Quartiers d'été qui célébraient le centenaire de l'ancien terrain d'aviation, les festivités du 13 juillet avec Manau, et la brocante furent des moments festifs inoubliables.

Les 2 voyages familiaux permettaient avec succès à de nombreuses familles, de passer un moment magnifique et mémorable.

Mais la rentrée est déjà là, des travaux ont été menés entre autres dans les écoles mais aussi au CCAS pour offrir un service public de qualité et améliorer l'accueil.

Bonne rentrée à tous et beaucoup de réussites dans vos projets.

**Marie-Thérèse HOUREZ LEDROLE**  
1<sup>ère</sup> Adjointe à l'action sociale et à la solidarité.

### Groupe Socialiste

La réforme des rythmes scolaires

Les vacances sont, hélas, terminées et la rentrée est déjà là.

Si le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires remet la question des rythmes scolaires à l'ordre du jour, pour notre ville cette réforme se mettra en place à la rentrée 2014.

Le décret ne modifie que l'organisation du temps scolaire hebdomadaire et journalier.

La semaine scolaire sera de 24 heures et se fera sur 4,5 jours. La journée d'enseignement devra être de 5 heures 30 maximum.

En résumé, il s'agit de transférer sur le mercredi matin ou le samedi matin, les heures prélevées sur les autres jours de la semaine.

Cette réforme modifie également le temps de chaque journée en augmentant le temps d'activités périscolaires. Les élèves seraient toujours pris en charge à l'école jusqu'à 16 heures 30. Des activités pédagogiques complémentaires seront organisées, en groupe restreint, par les enseignants. Des activités périscolaires d'enseignement artistiques, culturelles et sportives devront être proposées par les communes.

Bonne rentrée à tous.

**Jules CAILLARD**  
Adjoint à l'éducation

### Groupe de Jérôme Leman

Y'EN A MARRE !

Pour certains, la politique consiste à espérer l'échec de ceux dont ils veulent prendre la place. Dans cet esprit ils ne proposent absolument rien !!! Ils se concentrent sur les détails sans se préoccuper de l'essentiel.

Pourtant, l'important pour la vie de la Cité, c'est que les femmes et les hommes qui la composent s'y sentent bien, avec leurs qualités, leurs défauts et leurs différences. C'est prévoir l'avenir en s'occupant du présent ; c'est construire un développement économique et urbain adapté, à travers les opérations d'aménagement et de rénovation ; c'est offrir des services de qualité pour tous...

Bref, c'est la route qui est empruntée à MARLY, depuis plus de 5 ans. Alors de ceux qui critiquent, en espérant voir les autres se casser la G....., Y'EN A MARRE !

### Groupe de Philippe Duée

La rentrée 2013 sera une fois encore marquée par les augmentations de charges et la baisse du pouvoir d'achat.

Les contribuables Marlysiens ne sont pas épargnés et subiront une fois de plus et pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, l'augmentation des impôts locaux de plus 30% et alimenteront ainsi les caisses de la ville de 5 290 000€.

C'est 1 732 550€ de plus qu'en 2008, auxquels s'ajoutent depuis 2012 la fin de l'amortissement de la dette de la Semadec, 445 720€. Ce sont donc 2 178 270€ qui viennent abonder le budget communal.

Après un bref regard sur la ville et ses services, il y a de quoi être perplexe !!!

## Départ de l'abbé Mathieu Dervaux

En novembre 2008, au cours d'une réception amicale, la Municipalité de Marly célébrait l'arrivée de l'Abbé Mathieu DERVAUX en présence des membres du Comité paroissial et des responsables du monde associatif.

Aujourd'hui, après 5 années passées à la Paroisse Saint Eloi de la Rhônelle, il quitte Marly pour Cambrai.

Douaisien d'origine, Mathieu DERVAUX est prêtre depuis 11 ans. De 2002 à 2008, il a servi la Paroisse St Jean Bosco en Ostrevant où il était notamment en charge des Aumôneries de l'Enseignement Public dans les collèges et lycées du diocèse. Arrivé à Marly en septembre 2008, il est depuis 2010 responsable d'un mouvement de jeunes, la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) sur le diocèse.

Voici en quelques phrases, ce qu'il a retenu de ces années dans notre commune :

« À Marly, j'ai aimé accompagner les bénévoles de la paroisse. Ils sont environ 200, pour la catéchèse des enfants et des adultes ; la solidarité avec les équipes St Vincent, le Secours Catholique ; la préparation au baptême, au mariage ; l'accompagnement des familles en deuil ; l'accompagnement des personnes malades ; la préparation des messes ; l'accueil paroissial ; la communication... La paroisse est comme une famille où chacun prend sa place et cela m'émerveille. La foi chrétienne donne sens à la vie et aide à se prendre en main et à s'engager pour un monde meilleur. »

« Avec la Municipalité, nous avons pu embellir l'église de la Briquette, notamment avec le vitrail du centenaire sur la façade avant, le porche d'entrée avec la rampe d'accès et le parvis, la peinture de la tribune et de l'entrée, et dernièrement l'éclairage extérieur. »

« Cette église est un patrimoine pour la ville, pour les chrétiens mais aussi pour tous dans les moments heureux et difficiles de la vie, et aussi pour des concerts et des moments culturels. »

La communauté catholique de Marly continue son chemin. C'est l'abbé Bertrand Estienne qui sera le curé de la paroisse aidé par l'abbé Frédéric Loyez. L'accueil paroissial demeure à la Briquette, 2 rue Paul Vaillant Couturier.



## BORNES DE COLLECTE DE TEXTILES : DONNER UNE SECONDE VIE AUX OBJETS !



Après une rencontre avec « Le Relais », la Municipalité, a décidé, de mettre en place ces bornes, habillées aux couleurs du « Relais » et donc facilement reconnaissables, à des emplacements bien précis, réparties aux quatre coins de la Ville et proches de chez vous. Une borne « Croix Rouge, est également disponible à l'entrée des Floralies, côté chemin d'Aulnoy.

Dans les villes déjà munies de ce type de dispositif, force est de constater l'efficacité de ces containers qui favorisent le recyclage et la solidarité en permettant d'acquérir des vêtements à petits prix. Mais ce dispositif permet aussi de créer et de développer des emplois, ce qui n'est pas négligeable au regard du contexte économique actuel.

Les Marlysiens peuvent donc désormais y déposer vêtements, chaussures, maroquinerie (sacs à main, ceintures...), linge de maison.... Il est conseillé d'utiliser des sacs de 50 litres bien fermés, de donner des vêtements propres et secs, d'attacher les chaussures par paires et de séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie. Si le conteneur est plein, évitez de déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Dans ce cas appeler au numéro indiqué sur la borne : 03 27 79 08 73.

## LES BÉNÉVOLES DU SECOURS POPULAIRE SE DONNENT SANS COMPTE

Le mercredi 17 juillet 2013, à la Salle des Fêtes de Marly, la Municipalité a tenu à féliciter les bénévoles du Comité de Valenciennes-Marly du Secours Populaire, qui durant la saison 2012/2013, ont distribué 330 tonnes de denrées alimentaires, aux familles vivant une situation économiquement difficile. Ce qui représente 113 580 repas ! Malheureusement, le Secours Populaire reçoit de plus en plus de familles, + 12 % par rapport au mois de juillet de l'année dernière. Pour les colis d'urgence de cet été, le Secours Populaire de Valenciennes-Marly est inquiet, en effet, le stock est beaucoup moins fourni que d'habitude : « Nous n'aurons pas assez de denrées alimentaires pour les mois à venir ».

C'est la raison pour laquelle, le Secours Populaire de Valenciennes-Marly lance un appel aux dons, qu'il soit alimentaire ou financier.

Les personnes qui souhaitent aider le Secours Populaire peuvent déposer des denrées alimentaires non périssables au 209 avenue Henri Barbusse à Marly, le lundi ou le jeudi de 14h à 15h30, ou faire un don en envoyant un chèque à l'adresse citée précédemment ou en effectuant un don en ligne sur le site : [www.secourspopulairevalenciennes.fr](http://www.secourspopulairevalenciennes.fr).

